

LA RESPONSABILITE SOCIETALE CHEZ AERA

La RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) est la prise en compte volontaire des préoccupations sociales, sociétales et environnementales par les entreprises dans leurs activités.

Sans celles-ci, il n'est pas de développement économique possible.

La responsabilité sociale se rapporte aux relations entre l'entreprise et ses collaborateurs, ainsi que ses partenaires sociaux et les administrations.

La responsabilité sociétale concerne les relations de notre entreprise avec ses parties prenantes, telles que les clients, les fournisseurs, les prestataires, les partenaires, etc...

La responsabilité environnementale concerne les impacts sur l'environnement liés aux activités de l'entreprise (énergie, fabrication, emballages, transports, bâtiments...)

Depuis sa création, l'entreprise AERA a toujours eu le sens du respect de son environnement proche. Ainsi, notre démarche repose sur les axes suivants :

1- Relations et conditions de travail

- Garder de bonnes relations employés-employeur
- Promouvoir toute action encourageant la prévention de la santé et la sécurité au travail
- Développer les compétences de ses salariés, notamment par la formation professionnelle.

2- Bonnes pratiques des affaires :

- Mettre en place une concurrence loyale
- S'engager dans un programme de commerce avec des filières responsables
- Promouvoir notre politique RSE au sein de notre sphère d'influence et notamment via notre charte éthique.

3- Questions relatives aux consommateurs

- Contribuer activement à la protection de la santé et de la sécurité des consommateurs
- Assurer une bonne communication auprès de nos clients et contribuer à les faire évoluer
- Avoir une organisation qualité qui permet d'assister et de résoudre les problématiques clients

4- Environnement

- Promouvoir les produits certifiés FSC, PEFC et ISSC PLUS
- Diminuer au maximum notre impact sur l'environnement, notamment en utilisant les filières permettant la valorisation de nos co-produits
- Contrôler et suivre nos consommations d'énergies et développer l'utilisation des énergies renouvelables notamment le photovoltaïque.

5- Engagement sociétal :

- S'assurer que les droits fondamentaux au travail sont respectés dans notre entreprise comme dans notre sphère d'influence, et de lutter contre la discrimination, le harcèlement sexuel et moral au travail
- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes
- De privilégier la création d'emplois et le développement de compétences au niveau local
- S'impliquer dans la vie locale et associative.

Nous communiquons notre politique RSE à l'ensemble de nos collaborateurs par voie d'affichage, livret d'accueil et réalisons des sensibilisations régulières à celle-ci.

Nous nous engageons donc à mettre à disposition tous les moyens et ressources nécessaires au développement de notre politique RSE.

Une évaluation externe RSE ECOVADIS sera également réalisée en 2023.

Jérôme LOEFFLER

Président

Date : 20/03/23



Thomas LOEFFLER

Directeur Général

Date : 20/03/23

